

## LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE

### Chiffres clés :

Pour un usage annuel avec un climat lozérien et pour une famille de 4 personnes, la taille la plus courante de capteurs est de 5 m<sup>2</sup> avec un ballon de 300 l.

### Quelques conseils :

- installer les panneaux plein Sud ou Sud-Est, Sud-Ouest
- l'inclinaison est généralement de 45 ° et les possibilités de positionnement sont sur un toit, un auvent, en façade, sur une terrasse ou au sol
- veiller à une intégration harmonieuse dans le bâti !
- faire attention aux ombres portées
- limiter la distance entre les capteurs, le ballon et les points de puisage
- calorifuger les tuyaux
- assurer une bonne accessibilité aux éléments de sécurité
- faire attention au poids des capteurs et veillez à une bonne étanchéité de l'installation.

### Le coût :

Une installation solaire comprenant : un chauffe-eau + 3 à 5 m<sup>2</sup> de capteurs solaires + un ballon de 200 à 300 l, pose comprise = de 4 000 € à 5 500 € TTC.

### Les aides possibles :

Si les capteurs solaires sont labellisés *CSTBat* ou *Solar Keymark* et destinés à une résidence principale, vous pouvez bénéficier :

- du crédit d'impôt de 45 % TTC (hors main d'œuvre et autres subventions déduites)
- un aide de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) selon vos ressources
- d'un taux de TVA à 5,5%.

**NB :** Pour bénéficier de ces subventions, l'installation doit être réalisée par un artisan agréé *Qualisol* (liste disponible auprès de l'ADEME ou de l'Espace Info Energie)

